

	Relevé de décisions – Assemblée Générale
	Zoom
	Lundi 19 janvier 2022

Compte rendu Conseil de quartier Aligre-Gare de Lyon du 19 janvier 2022

Présents : Elisabeth PEYROUX, Agnès de JACQUELOT, Catherine MARCUS, Sophie PAIRAULT, Fabrice VIGANO GUERY, Marc ELOY, Serge MAMBO, Rémy RAMORA, Romain VERCHERE, Cassandra MC CLEERY, Anne QUEVAT, Romain MIGUERES

Membres associés : Eric ZUCARELLI, Brigitte Marie UBERTALLI, Anik MONOURY, Daniel NAULLEAU, Lionel CHOMET, Mathilde FLAMANT (MDE)

Invités : deux membres du collège de la Commune libre d'Aligre, Anik et Corinne.

En présence de Mathieu DELMESTRE, maire du quartier

- Retour sur les activités du conseil :

- Réunion publique sur la coronapiste Faubourg Saint Antoine du 9 décembre 2021 :

Le power point de présentation de la réunion est en ligne dans le drive du Conseil de quartier. La question de la relation aux commerçants a notamment été abordée.

Si la réunion publique permet d'avoir une bonne image du projet préparé par la mairie, elle permet moins efficacement de participer. C'est pourquoi la proposition de marche exploratoire, comme celle proposée au conseil pour la pérennisation de la coronapiste de l'avenue Ledru Rollin est utile.

Concernant cette dernière, Catherine pose la question de savoir pourquoi la double piste cyclable située le long du trottoir opposé au marché n'est pas maintenue et améliorée. Elle insiste sur la nécessité de faire attention à ce que les commerçants du marché ne soient pas gênés dans leurs déchargements par le passage des vélos. Tout ceci pour veiller à ce que le marché ne disparaisse pas. Mathieu Delmestre, maire de quartier, précise qu'une piste sera créée de chaque côté de l'avenue, solution la plus appropriée, assez large pour que les vélos puissent doubler. De plus, la création de la piste sur le côté de l'avenue où le marché est présent ne devrait pas poser de problèmes. Le lien avec les commerçants est fait et des places de stationnement sont maintenues pour décharger les marchandises.

Une alerte est également formulée sur la sécurité des vélos au croisement de la rue de Bercy et du boulevard de Bastille, au niveau du port de l'arsenal.

- Participation du conseil de quartier à la Fête des enfants, organisée par le Relais 59 le 11 décembre 2021 :

Le stand a été apprécié des enfants grâce aux crêpes et au chamboule-tout proposé. Mais cela n'a pas vraiment été l'occasion de faire connaître le conseil de quartier et de discuter avec les parents présents, peu réceptifs.

- Proposition de partenariat entre le conseil de quartier et la Commune Libre d'Aligre :

Café associatif historique, proposant des activités gratuites et des repas à coût modérés toujours et uniquement associés à des manifestations publiques ouvertes au public, constitué de bénévoles (420 adhérents). Elle met également à disposition sa cuisine à deux associations qui cuisinent des repas pour les distribuer aux sans-abris : Gamelle et Savoir, qui travaillent avec des personnes migrantes

bénévoles. Le café associatif a lui-même une dimension sociale dans le quartier, du fait des tarifs des repas proposés. L'association souhaite rouvrir plus régulièrement le lieu et reprendre ses activités, en associant le Conseil de quartier.

L'association se trouve en difficulté du fait du COVID qui a fortement ralenti ses activités mais également d'un four qui a cessé de fonctionner. Elle s'interroge sur les possibilités du conseil de la soutenir.

Agnès, trésorière du conseil de quartier, rappelle que le budget dont dispose le conseil de quartier est accordée par la mairie. Il ne peut être mobilisé pour accorder une subvention, interdite, ou à ce qui pourrait s'y apparenter. Il peut être utilisé dans le cadre d'un projet défini collectivement et qui profite directement au quartier et à ses habitants. Elle évoque également l'histoire commune de la CLA et du conseil de quartier.

Un partenariat peut être envisagé, d'abord en tissant des liens : présence de la CLA au conseil, accueil de réunions en présentiel, possibilité d'organiser des événements communs, transmission de l'information. Il est question d'en discuter et de définir un cadre partagé, dans lequel la question du four peut être évoquée.

- Embellir votre quartier :

La maire de quartier, Mathieu Delmestre, présente l'opération. Elle doit permettre d'identifier les enjeux du quartier en termes d'aménagements et de réaliser les travaux de façon groupée et organisée afin de limiter les nuisances. Objectifs politiques : apaisement de la circulation et végétalisation de l'espace public.

Le diagnostic du quartier sera partagé lors d'une réunion courant février. Il donnera les informations en matière de mobilités et d'espace publics, de sols, sur les aménagements récents etc.

L'intérêt réside également dans la concertation qui va être menée, et qui associe le conseil de quartier. Il lui est demandé d'imaginer et de proposer des projets, sans se limiter. Les services de la mairie pourront indiquer ce qui est faisable ou non. Une grande restitution avec une présentation des aménagements proposés se tiendra en septembre 2022. 90% des projets proposés par le conseil de quartier de Jardins de Reuilly notamment avaient été retenus.

Concernant le parvis de la gare de Lyon, des échanges avaient déjà été entamés entre la SNCF et le conseil. Ils pourront nourrir nos réflexions. Le conseil avait également réalisé des balades accessibilité pour vérifier l'accessibilité de l'espace public dans le quartier. Les fichiers seront transmis voir mis à jour. Ils contribueront aux travaux, d'autant qu'un budget spécifique existe sur cette thématique.

C'est l'occasion également de faire remonter les difficultés qui peuvent être rencontrées en matière de mobilités douces (besoin de feux vélos, d'arceaux...) ou d'éclairage.

En termes de méthode, il est proposé de laisser un peu de temps aux membres du conseil pour réfléchir et identifier des améliorations, enrichir le tableur excel partagé créé à cet usage et disponible sur le drive. Une réunion spécifique EVQ sera ensuite proposée, dans lequel on formera des groupes (géographiques, thématiques...) permettant à chacun de travailler sur ce qui l'intéresse.

	Relevé de décisions – Assemblée Générale
	Zoom
	Lundi 19 janvier 2022

Il est rappelé qu'en parallèle la concertation relative à la révision du PLU se poursuit avec la 2^e étape, qui concerne le Projet d'Aménagement et de Développement Durable et à laquelle le conseil participe.

- Points divers :

- Rappel du mail envoyé par Anik, présentant un projet de formation pour les seniors éloignés du numérique et qui en auraient besoin. Des premiers échanges ont lieu pour déterminer ce qui existe et ce qui peut être créé. Une boucle mail ouverte entre les personnes intéressées pour poursuivre les échanges.
- **Le conseil de quartier vote l'achat d'un tampon d'une valeur de 44,28 € TTC, permettant d'apposer une mention sur les livres de la bibliothèque éco-itinérante, financée par le quartier.** Elle rappellera que les livres lus doivent être remis à leur place.
- Agnès rappelle qu'il faudrait commencer à réfléchir à l'utilisation du budget 2022 du Conseil, en fonctionnement comme en investissement.